



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-2974

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Prévention santé - Bus info santé - acquisition et aménagement d'un nouveau véhicule - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Laurent

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burrucand, MM. Butin, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneynre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 17 septembre 2018**Délibération n° 2018-2974**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Prévention santé - Bus info santé - acquisition et aménagement d'un nouveau véhicule - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Le Bus info santé est un outil créé en 1993 à l'initiative du Département du Rhône, à l'origine dans le cadre d'un partenariat avec l'Etat, la Ville de Lyon et la Caisse primaire d'assurance maladie du Rhône (CPAM).

Depuis le 1er janvier 2015, le Bus info santé a été transféré à la Métropole de Lyon, unique pilote du dispositif et est désormais géré au sein de la délégation développement solidaire, habitat et éducation (DDSHE).

II - Objectifs

Outil d'information original en raison de sa mobilité, le Bus info santé intervient, à la demande de structures locales, auprès de jeunes à partir du collège ou de publics en situation de précarité, tout particulièrement sur les sites inscrits dans la politique de la ville. Il permet d'aborder la santé dans une approche globale et de mettre en lien le public avec les structures relais locales.

L'objectif est d'informer, de sensibiliser et d'apporter une réponse aux personnes accueillies dans le bus sur les thèmes de santé qui les préoccupent. Cet outil intervient également en relais des campagnes nationales de prévention, notamment, dans le cadre du dépistage organisé des cancers.

III - Bilan

En 2017, dans le cadre du Bus info santé, 96 interventions ont été réalisées auprès de 2 611 personnes.

Le véhicule actuellement utilisé par ce dispositif est un bus réformé, cédé gracieusement par le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) au Département en 2007. Ce véhicule, mis en service en 1991, ne sera bientôt plus en capacité de circuler. Il est donc nécessaire de prévoir son remplacement.

Il a été décidé d'acquérir un véhicule plateau neuf, plutôt que de solliciter du SYTRAL le don d'un nouveau bus. En effet, ce type de véhicule, à motorisation GNV, répond aux critères d'exemplarité de la Métropole en termes d'écoresponsabilité et peut circuler en zone de faible émission (ZFE). En outre, il peut être conduit avec un permis B et ne nécessite plus l'emploi, dans le service, d'un agent titulaire d'un permis poids lourd comme actuellement.

Il est donc envisagé :

- l'acquisition d'un véhicule chassis-cabine IVECO motorisation GNV, pour un montant de 33 407,77 € TTC,

- l'aménagement de ce véhicule pour un montant de 71 160 € TTC,

Soit une opération d'un montant total de 104 567,77 €;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE

1° - Approuve l'acquisition et l'aménagement d'un nouveau véhicule dans le cadre du dispositif "Bus info santé".

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme P32 - Prévention santé pour un montant de 104 567,77 € en dépenses à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 7 116,00 € en 2018,
- 97 451,77 € en 2019,

sur l'opération n° 0P32O7167.

3° - La dépense correspondante d'un montant de 104 567,77 € sera imputée sur les crédits au budget principal - exercices 2018 et suivants - chapitre 21 - opération n° 0P32O7167.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.